

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 16 décembre 2005

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
CP Navigation Limitée (TEU)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

La Bourse et CDCC désirent vous informer que CP Navigation Limitée (CP Navigation) a annoncé le 14 décembre 2005 que ses actionnaires ont approuvé la fusion de CP Navigation et Ship Acquisition Inc. (Ship Acquisition), une filiale de TUI AG (TUI) qui détient 88,97% des actions ordinaires en circulation de CP Navigation. La fusion permettra à TUI de détenir 100% des actions ordinaires de la société issue de la fusion et qui portera aussi le nom de CP Navigation Limitée.

Les détenteurs des actions ordinaires de CP Navigation, autres que Ship Acquisition, recevront une action spéciale échangeable de CP Navigation (société résultante de la fusion) pour chaque action ordinaire détenue.

Les actions spéciales seront immédiatement échangées contre 21,50\$ U.S. par action, le même prix par action payé le 25 octobre 2005, selon l'offre de TUI pour les actions de CP Navigation (pour plus de détails, consulter l'avis daté du 24 octobre 2005 #154-05).

Il est prévu que la fusion se réalise le 20 décembre 2005.

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des Règles de CDCC, toutes les options sur CP Navigation seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le ou vers le 20 décembre 2005**

Circulaire no : 186-2005

- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **TEQ**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **2 150,00 \$ U.S***

* La portion en espèces du livrable demeure permanente en tant que livrable de l'option.

- **LIMITE DE POSITION ET DE LEVÉE :** **Les limites de position et de levée resteront inchangées à 75 000 contrats**
- **CUSIP :** **Pas de CUSIP**

La Bourse - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le rajustement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options CP Navigation seront transférées à la nouvelle classe d'options TEQ représentant le nouveau livrable des options CP Navigation.

À l'ouverture des marchés le jour d'entrée en vigueur, la nouvelle classe d'options TEQ sera listée par la Bourse comme suit :

<u>CP Navigation Limitée</u>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe après la fusion
14,00 \$	TEU	TEQ
16,00 \$	TEU	TEQ
18,00 \$	TEU	TEQ
20,00 \$	TEU	TEQ
22,00 \$	TEU	TEQ
24,00 \$	TEU	TEQ
26,00 \$	TEU	TEQ
28,00 \$	TEU	TEQ

La Bourse n'acceptera que des ordres de fermeture sur cette classe d'options et il n'y aura pas d'exercice automatique pour la classe d'options ajustée.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3548 ou le service des opérations de CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale